

La situation des aidants de 50 ans et plus au Canada :

Un défi en matière de politique publique

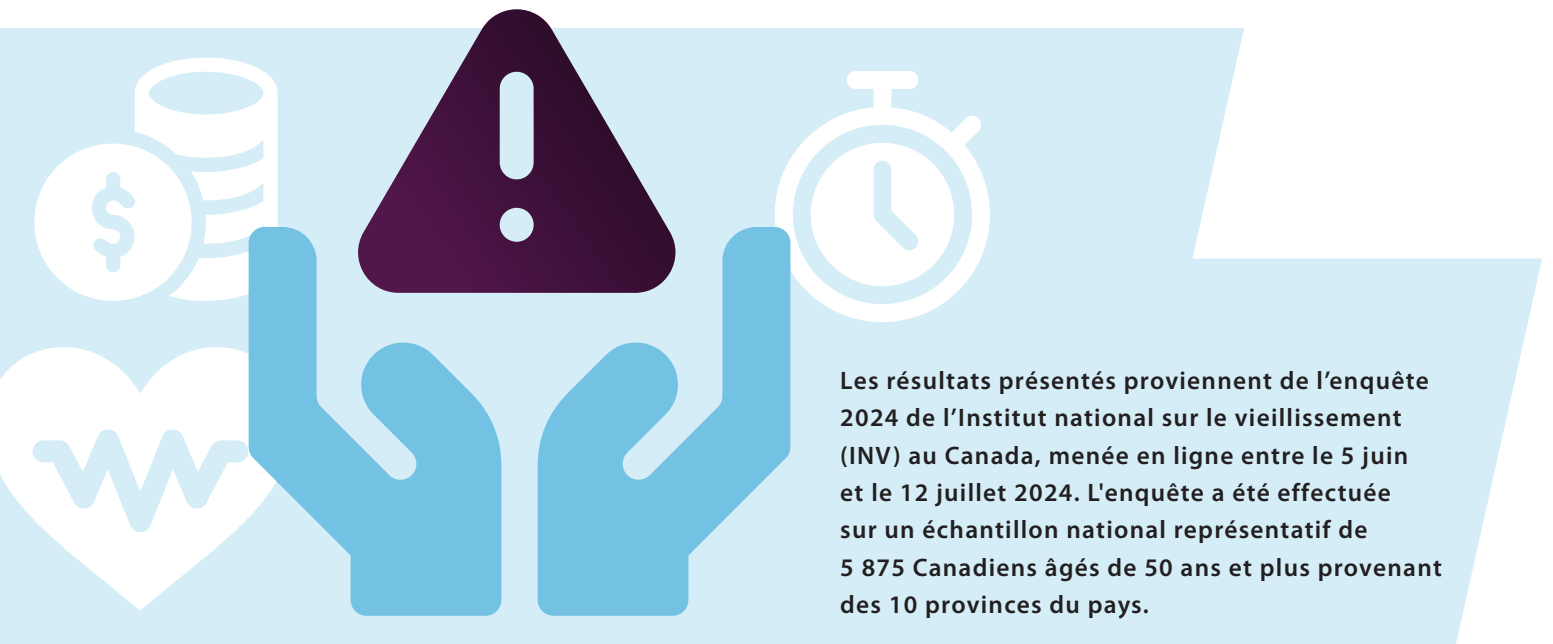


Février 2025



Canadian Centre for
Caregiving Excellence

NIA NATIONAL
INSTITUTE
ON AGEING*



Les résultats présentés proviennent de l'enquête 2024 de l'Institut national sur le vieillissement (INV) au Canada, menée en ligne entre le 5 juin et le 12 juillet 2024. L'enquête a été effectuée sur un échantillon national représentatif de 5 875 Canadiens âgés de 50 ans et plus provenant des 10 provinces du pays.

Introduction

Même si la moitié des Canadiens seront des aidants au cours de leur vie, ce rôle est souvent passé sous silence. Près de 8 millions de Canadiens fournissent aujourd'hui des soins à des membres de leur famille ou à des amis confrontés à des problèmes de santé, à des handicaps ou à des problèmes liés au vieillissement. La réalité? Les aidants consacrent à leur rôle environ 5,7 milliards d'heures non rémunérées chaque année – ce qui est évalué à plus de 97 milliards de dollars – et ce, avec peu de soutien.

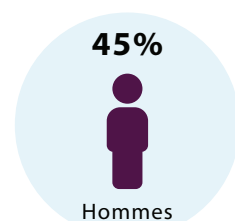
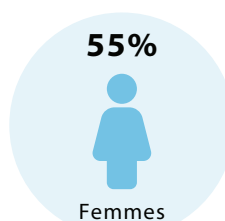
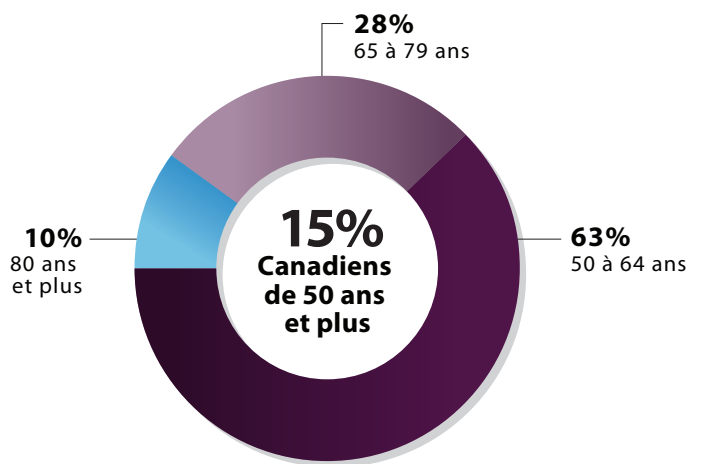
Le Centre canadien d'excellence pour les aidants (CCEA) prévient que nous vivons déjà une crise en matière de soins. À mesure que les aidants vieillissent et que le nombre de personnes en mesure de prodiguer des soins diminue, la demande ne fait que croître. Qu'il s'agisse de répondre aux besoins médicaux, d'effectuer les tâches ménagères ou simplement d'offrir un soutien émotionnel, les aidants jouent un rôle essentiel, non seulement dans la vie de leurs proches, mais aussi dans la survie du système de santé canadien.

Depuis un an, le CCEA collabore avec des soignants, des prestataires et des bénéficiaires de soins, des chercheurs et des dirigeants dans toutes les régions du pays pour élaborer une stratégie nationale sur la prestation de soins qui résoudra ce problème. L'INV est impliqué dans le processus depuis le début.

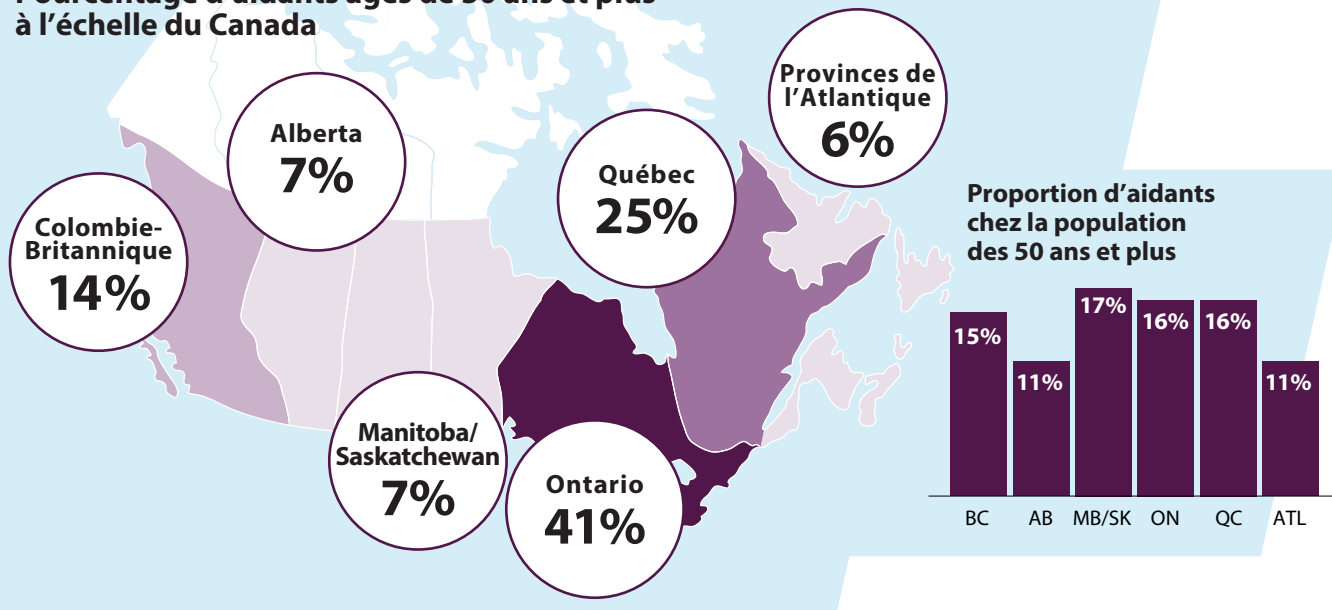
Profil des aidants canadiens de 50 ans et plus

Qui sont les aidants?

En 2024, environ 15 % des Canadiens âgés de 50 ans et plus s'identifiaient comme aidants, fournissant un soutien personnel à un proche. La majorité (63 %) d'entre eux avaient entre 50 et 64 ans, 28 % avaient entre 65 et 79 ans et 10 % avaient plus de 80 ans.



Pourcentage d'aidants âgés de 50 ans et plus à l'échelle du Canada



Genre et répartition régionale

Parmi les aidants de 50 ans et plus, les femmes représentent toujours la majorité. Toutefois, le nombre d'hommes augmente : en 2023, seulement 41 % des aidants de 50 ans et plus étaient des hommes, alors que 58 % étaient des femmes. En 2024, la proportion d'hommes est passée à 45 %, tandis que la proportion de femmes est tombée à 55 %.

À l'échelle régionale, 66 % des aidants âgés de 50 ans et plus résident en Ontario et au Québec (41 % en Ontario et 25 % au Québec). La Colombie-Britannique compte 14 % des aidants âgés de 50 ans et plus, tandis que les 20 % restants sont répartis entre l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan et le Canada atlantique. Il est intéressant de noter que le Manitoba et la Saskatchewan affichent la proportion la plus élevée d'aidants, soit 17 %.

Le bien-être des aidants

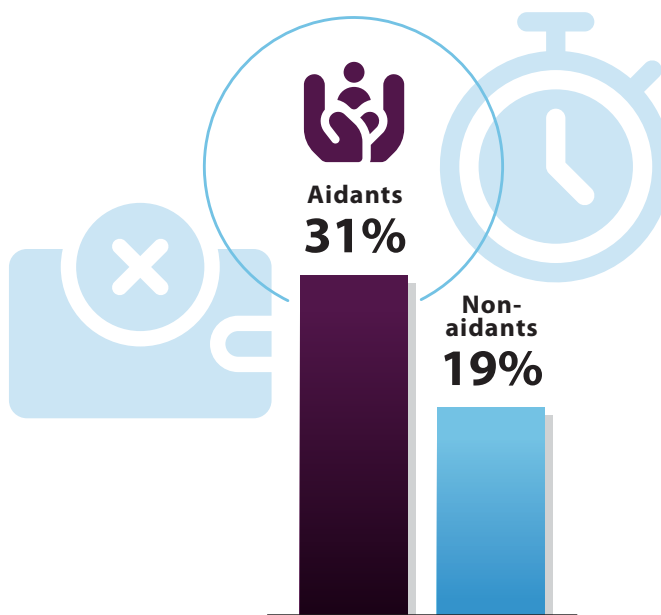
Le rôle d'aidant s'accompagne d'expériences sociales à la fois positives et négatives.

Parmi les Canadiens de 50 ans et plus qui ont participé à des activités sociales moins souvent qu'ils ne le souhaitaient, les aidants étaient plus susceptibles de déclarer être trop occupés ou avoir d'autres responsabilités comme motif pour leur faible niveau de participation. Parmi les aidants qui ont participé moins souvent qu'ils ne l'auraient souhaité à des activités sociales, 31 % ont indiqué être trop occupés, contre 19 % des non-aidants. Les contraintes financières ont également une incidence sur la participation sociale : 44 % des aidants canadiens âgés de 50 ans et plus qui se sont moins impliqués socialement qu'ils l'auraient souhaité ont donné comme raison un manque de fonds ou le prix trop élevé des activités.

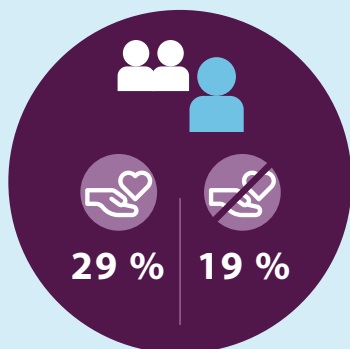
Des disparités en matière de santé mentale existent entre les aidants et les non-aidants; 49 % des aidants âgés de 50 ans et plus ont déclaré avoir une excellente ou une très bonne santé mentale, contre 55 % des non-aidants. En revanche, les aidants sont plus susceptibles de déclarer n'avoir qu'une « bonne » santé mentale (30 %) par rapport à leurs homologues non aidants (26 %).

De nombreux aidants ont du mal à accéder aux services de soins à domicile et de soutien communautaire dont ils ont besoin pour eux-mêmes ou pour quelqu'un d'autre. En 2024, seulement 43 % des aidants qui avaient besoin de services de soins à domicile pouvaient y accéder tout le temps ou la plupart du temps, contre 52 % des non-aidants. De même, seulement 40 % des aidants pouvaient accéder aux services de soutien communautaire nécessaires tout le temps ou la plupart du temps, contre 48 % des non-aidants.

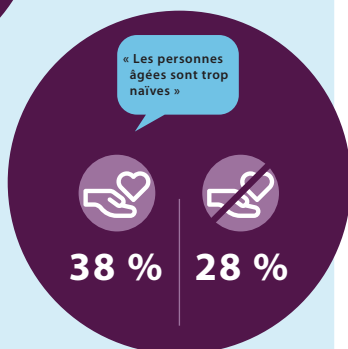
Proportion de personnes qui ont indiqué être trop occupées pour participer pleinement à des activités sociales



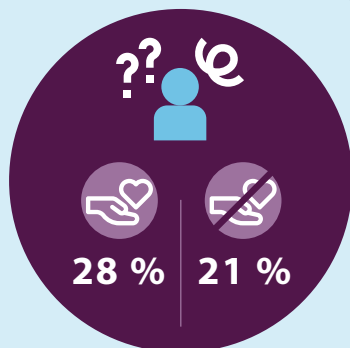
Sentiment de dévalorisation



Exposition à des stéréotypes négatifs



Hypothèses à propos de la mémoire



Hypothèses à propos de l'ouïe ou de la vision



Aidants de 50 ans et plus
 Non-aidants de 50 ans et plus

Expériences d'âgisme

L'enquête 2024 de l'INV sur le vieillissement au Canada a révélé que les aidants sont plus vulnérables à l'âgisme. En effet, 17 % d'entre eux ont subi une discrimination fondée sur l'âge au cours de la dernière année, contre 7 % des non-aidants.

Parmi les Canadiens de 50 ans et plus qui ont participé à des activités sociales moins souvent qu'ils ne le souhaitaient, les aidants (31 %) étaient plus susceptibles que les non-aidants (19 %) de déclarer être trop occupés comme motif pour leur faible niveau de participation. Les contraintes financières ont également une incidence sur la participation sociale : 44 % des aidants canadiens âgés de 50 ans et plus qui se sont moins impliqués socialement qu'ils l'auraient souhaité ont donné comme raison un manque de fonds ou le prix trop élevé des activités.

Les aidants canadiens se sentent souvent peu valorisés et sont plus susceptibles de dire que les gens supposent, souvent ou parfois, qu'ils ne font rien d'important ou d'utile (29 %), par rapport aux non-aidants (19 %). Dans

Le même temps, les aidants sont également plus susceptibles de signaler des expériences d'âgisme au quotidien, par exemple des blagues sur la vieillesse ou le fait que les autres supposent qu'ils ont de la difficulté à comprendre ou à se souvenir de certaines choses.

Sécurité financière des aidants

Les difficultés financières sont une préoccupation courante chez les aidants. Les aidants canadiens âgés de 50 ans et plus expriment davantage d'inquiétudes quant aux défis financiers futurs, notamment la hausse des coûts et le manque de systèmes de soutien. Lorsqu'ils pensent à l'avenir, les aidants canadiens âgés de 50 ans et plus craignent davantage de manquer d'argent (55 %) que les non-aidants (47 %). Malgré ces défis, les aidants sont plus proactifs dans la planification de leur retraite : seulement 12 % d'entre eux n'ont rien épargné pour la retraite, contre 20 % des non-aidants.

Conclusion

La prévalence croissante du nombre d'aidants parmi les Canadiens âgés de 50 ans et plus met en évidence le besoin urgent d'interventions en matière de politiques. En plus de faire face à l'insécurité financière et à des limitations en matière d'activités sociales, les aidants sont davantage exposés à l'âgisme, alors même qu'ils jouent un rôle crucial dans le soutien des personnes vulnérables. Il sera essentiel de relever ces défis au moyen d'un soutien financier accru, d'une amélioration de l'accès aux services de soins et d'une meilleure reconnaissance publique des contributions des aidants pour garantir leur bien-être et celui de ceux qu'ils soutiennent. Les décideurs politiques doivent accorder la priorité à la prestation de soins en tant qu'enjeu fondamental de politique publique pour veiller à ce que la population vieillissante du Canada reçoive le soutien dont elle a besoin pour s'épanouir.



Les aidants de 50 ans et plus sont moins susceptibles de dire que leurs revenus sont suffisants pour épargner et plus susceptibles d'être en situation de précarité financière.

